



Les techniciens ambulanciers (paramédics)

Le gouvernement rappelle les représentants syndicaux à la table de négociation

Le 10 juillet 2009

- En toute fin d'avant-midi, le gouvernement a demandé aux représentants du Syndicat du préhospitalier (FSSS-CSN), de la Fraternité des paramédics et des employés des services préhospitaliers du Québec (FSSS-CSN), de l'Association des travailleurs du préhospitalier (FSSS-CSN) et des Travailleurs ambulanciers syndiqués de Beauce, de revenir à la table de négociation. On sait que les pourparlers concernant l'intégration des ambulanciers paramédicaux à leur nouvelle échelle salariale avaient été rompus à 4 heures 30 la nuit dernière en raison d'un différend sur les règles de progression dans l'échelle.

-30-

Renseignements : Martin Garneau, Vice président FPESPQ Côte-Nord, 418-445-0020, Pierre Paul, Conseiller syndical SAMVR-CSN 418-297-0245, Guillaume Tremblay Président Conseil central Côte-Nord CSN, 418-295-6722, Roger Deslauriers, Service des communications de la CSN, 514-598-2378, cell : 514-916-8041